

APPROBATION installation d'un poste téléphonique à l'école d'application Joinville et d'un poste supplémentaire à l'Hôtel de Ville.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 28 Octobre 1956

Mesdames,

Messieurs,

Une installation téléphonique a été réalisée à l'Ecole d'Application Joinville.

Cette installation a coûté 9.680 Fr.

Vu l'urgence, j'ai signé la formule d'engagement. En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir l'approuver.

Je vous demande, en outre, d'approuver l'avenant, à l'engagement, pour abonnement téléphonique supplémentaire, à la Mairie, qui s'élève à 7.756 Fr
=====

Le Maire,

Signé: VALLON-HOARAU.

Je mets aux voix les deux propositions contenues dans le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.